

Cher Monsieur Repaux, chers membres du Syndicat des Architectes,

Nous tenions à vous remercier pour votre message, ainsi que pour vos propositions.

Concernant les écoles spécifiquement, nous voulons établir un Plan Pluriannuel d'Investissement de 1 milliard d'euros pour la construction et la rénovation des écoles. La maîtrise d'ouvrage publique sans faire appel au financement privé devra être systématiquement utilisée. Nous voulons faire un diagnostic complet de toutes les écoles de la ville, afin d'avoir une vision claire sur les urgences, et de rénover ou réparer au mieux.

Plus généralement, pour les autres équipements publics de la Ville, nous réfléchissons en concertation avec les citoyens à la procédure la plus adaptée. Si la maîtrise d'ouvrage publique nous semble intéressante et convient aux Marseillais, elle sera évidemment favorisée. Ces travaux se feront avec l'ambition de privilégier les PME/TPE local.

Les contreparties qualitatives sont difficilement à mettre en place. Cependant nous accorderons une attention particulière au respect de l'homogénéité architecturale Marseillaise. Ainsi nous aurons à cœur de renforcer et faire appliquer le règlement d'urbanisme. Cette politique permettra l'édification de bâtiments naturellement résilients face aux conditions climatiques.

L'urgence climatique infuse tout le programme du Printemps Marseillais, la transition énergétique est donc au cœur de nos préoccupations. La rénovation thermique des bâtiments publics, mais plus généralement tous les investissements en faveur de l'écologie et des bâtiments durables, constituent une opportunité pour l'économie. C'est une source majeure de création d'emplois non délocalisables et sont autant d'occasions de montée en qualification pour tous les métiers de ce secteur. Le soutien de l'État sera mobilisé, par la réponse systématique aux appels à projets de l'ADEME, du Programme des Investissements d'Avenir, et les demandes de subvention, qui peuvent aller jusqu'à 80 % des dépenses engagées, auprès de l'État, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local, qui peut apporter à elle seule 1,5 M€ par an à la Ville, soit près de 10 M€ sur la durée du mandat. Pour plus de détails sur ce sujet, je vous invite à consulter notre programme, dans sa partie Ville attractive.

Concernant les îlots de chaleur, nous voulons mener plusieurs projets afin de réduire ce problème, qui ne fera que s'aggraver au fil du temps. Tout d'abord, nous voulons contribuer à la création d'une ceinture verte autour de notre cité, composée d'espaces agricoles et d'espaces naturels, qui permettront non seulement de lutter contre ce phénomène mais aussi de développer la biodiversité et de valoriser les biodéchets. Les écoles seront le fer de lance de notre projet écologique. Nous voulons y créer autant que possibles des îlots de fraîcheur. Ceux-ci seront généralisés, en végétalisant les rues notamment.

Notre but final est d'avoir une ville où il fait partout bon vivre, avec notamment des espaces verts tous les 300m. Nous voulons, et ce le plus rapidement possible, sanctuariser toutes les terres agricoles existantes et suspendre les opérations d'artificialisation. Nous souhaitons augmenter les surfaces consacrées à l'agriculture sur l'aire métropolitaine (sur les 2 400 ha de terres agricoles sur la Métropole, moins de 1 400 sont exploités), mais aussi développer l'agriculture urbaine. Celle-ci a, outre de hautes qualités environnementales, des fonctions de sensibilisation, prévention mais aussi des fonctions économiques.

Concernant les transports, notre programme est particulièrement détaillé. Parmi les principales mesures, nous souhaitons doubler le service de transports en commun sur la mandature. Nous avons fixé un objectif : chaque Marseillais doit se trouver à moins de 15 minutes d'un axe structurant : gare ferroviaire correctement desservie, station de métro, de tramway, ou ligne de bus expresse. Pour nous, au Printemps Marseillais, la mobilité est un droit que chacun doit pouvoir exercer. Nous voulons faire évoluer la tarification, afin que les jeunes et les plus précaires puissent bénéficier de la gratuité des transports.

La question du logement indigne sera déclarée grande cause municipale. Nous voulons identifier, remettre en location ou aider à la remise en location les logements vides, sous peine de mise en œuvre des procédures légales de réquisition (plus de 30 000 logements vacants à Marseille). L'entretien d'un immeuble doit se programmer. Pour le faire sur du parc privé, il faut, en plus de la compétence technique, des provisions financières. Il appartient aux syndicats privés de se doter de ces moyens de prévision et de programmation. La Ville favorisera le partage des compétences avec les propriétaires publics et institutionnels.

Notre plan pour le logement est en trois temps. Tout d'abord, la Ville est toujours dans l'urgence des évacués actuels et à venir. La gestion passera par des relogements sur le parc social institutionnel, par l'incitation des privés à relouer là où c'est possible, ainsi que par la mise en place de dispositifs.

En vous remerciant encore, et en espérant avoir répondu à vos questions,

Bien à vous,

Le Printemps Marseillais